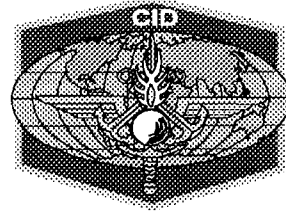
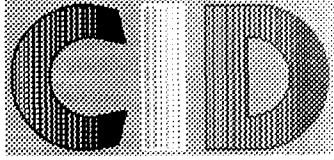


1998-2003



1997-1998



LA NON-VIOLENCE

1998-2003

**LCL SAUVE
CID/D4**

1. LA NON-VIOLENCE : MODE D'EMPLOI.....	3
1.1. UNE STRATEGIE RECENTE	3
1.1.1. <i>L'action non violente ou les profondes divergences avec la doctrine pacifiste.....</i>	3
1.1.2. <i>Les différents modes d'action.....</i>	4
1.2. LES REUSSITES DE CE DEMI SIECLE	4
1.2.1. <i>La résistance et la religion : le miracle philippin.....</i>	5
1.2.2. <i>La résistance et les droits de l'homme.....</i>	6
2. LA NON-VIOLENCE DE SES ECHECS A SON AVENIR	6
2.1. LE MASSACRE DE LA PLACE TIANANMEN	7
2.2. LES LIMITES	7
2.2.1. <i>Face à la répression.....</i>	7
2.2.2. <i>Face à l'occupation</i>	8
2.3. LA DEFENSE CIVILE NON VIOLENTE : UN PAS VERS UNE DEFENSE GLOBALE.....	8
2.3.1. <i>L'alternative non violente : le concept français.....</i>	9
2.3.1.1. Le refus de collaborer : une nécessité	9
2.3.1.2. Cohésion et préparation : les secrets de l'efficacité	9
2.3.1.2.1. Rendre la société insaisissable.....	10
2.3.1.2.2. Rendre nos volontés inflexibles.....	10
2.3.2. <i>L'alternative non violente : tout sauf un outil de dissuasion.....</i>	10
2.4. QUEL AVENIR EN FRANCE POUR L'ALTERNATIVE NON VIOLENCE ?.....	11
2.4.1. <i>Pourquoi faut-il civiliser notre défense ?</i>	12
2.4.2. <i>Les perspectives de la non-violence.....</i>	12
2.4.2.1. A l'intérieur des frontières	12
2.4.2.2. A l'extérieur des frontières.....	13
.....	

Guillaume II affirmait au début du siècle : « les conflits modernes ne se résoudront que dans le sang et la guerre ». Les événements tragiques de la première moitié du 20^{ème} siècle lui donneront malheureusement raison et feront dire, en octobre 1965, au pape Paul VI qui s'exprimait à la tribune des Nations Unies : « Jamais plus la guerre... les rapports entre les peuples doivent être réglés par la raison, par la justice, par le droit et la négociation et non par la force, ni par la violence, ni par la guerre ».

Cette déclaration est non sans rappeler certains principes de la stratégie de non-violence que Gandhi s'est attaché à appliquer dans sa lutte pour l'indépendance de l'Inde. Au demeurant, cette stratégie est, contrairement à l'idée largement répandue, totalement opposée au pacifisme. En effet, partant du postulat que les relations internationales reposent sur des rapports de force, elle imagine la mise en oeuvre de forces autres qu'armées capables de convaincre voire de contraindre l'adversaire de changer son projet.

De l'indépendance de l'Inde aux révolutions de velours dans les pays de l'Europe de l'est, la non-violence a remporté quelques francs succès. Attaquant l'ennemi à l'endroit même où il est le plus vulnérable, elle s'est montrée parfois plus efficace que l'action armée comme en témoignent les exemples de l'écroulement des dictatures bolivienne ou philippine, ou encore la résistance passive du peuple tchécoslovaque en 1968 face aux forces soviétiques. Par ailleurs, à chaque fois qu'il a été possible, les différents leaders ont su s'appuyer sur les médias afin de sensibiliser l'opinion publique et la rallier à son action.

Ces réussites ont très certainement conduit les stratégestes du courant non violent à dépasser, dans les années 80, ces théories et à définir un concept de défense civile complémentaire de la défense militaire. En 1984, monsieur Hernu, alors ministre de la défense, encouragea des travaux de recherche dans ce domaine. Il entendait doter la France d'une défense globale. Cherchant à définir les motivations que pourrait nourrir un éventuel agresseur, imaginant des structures nationales fortes et mettant au point des procédures de mise en condition de la société, la défense civile devait être à la fois un outil de dissuasion et une alternative à la riposte. Si ce projet semblait être porteur d'espoir jusqu'en 1991, tout au moins dans son volet alternatif, il est désormais dénué de tout intérêt. N'ayant pas su s'adapter à la nouvelle donne géostratégique et plus précisément aux menaces émergentes, le projet n'a pas survécu.

Mais faut-il pour autant, à l'heure où la défense n'est plus au centre des préoccupations de l'état, occulter l'approche non violente? Ce serait commettre une erreur car la menace est diffuse ; le Livre blanc constate à ce sujet, après avoir analysé en détail les vulnérabilités nouvelles que constituent le terrorisme, les mouvements extrémistes religieux et nationaux, le trafic de drogue, que ces formes d'agression peuvent désormais mettre en danger la sécurité du pays et la vie de la population. Par ailleurs, il est à craindre que la fin de la conscription, bien que rendue nécessaire, agrandisse le fossé entre la Nation et son armée et vide ainsi le citoyen de tout sentiment de défense. Pour éviter cet écueil, il conviendrait de *civiliser* notre défense en développant un concept de défense globale au sein de laquelle le volet civil non violent trouverait certainement une place essentielle.

1. La non-violence : mode d'emploi

La non-violence est une stratégie relativement récente qui est apparue dans le monde occidental au début du siècle. Comme la stratégie militaire, elle reconnaît que les relations internationales reposent sur des rapports de force. Respectant ce postulat, l'action non violente propose des modes d'action capables d'exercer des forces de persuasion et de contrainte qui, contrairement à ceux des armées, ne portent pas atteinte et sous toutes ses formes à la vie.

1.1. Une stratégie récente

C'est dans les années 20, à l'occasion des premiers reportages sur l'action de Gandhi en Inde, que la doctrine de la non-violence apparaît en France. Elle s'y montrera d'ailleurs d'une grande efficacité puisqu'elle conduira en 1947 la Grande-Bretagne à accepter l'indépendance de l'Inde, une de ses colonies les plus précieuses.

Dire cependant que ce mode d'action date du début du siècle est inexact puisque nous connaissons des exemples nettement antérieurs. Celui de la résistance passive, pendant la Révolution française est un exemple célèbre qui a été immortalisé par la formule très connue de Mirabeau qui déclarait : « Nous sommes ici par la volonté nationale et nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes ».

Quoiqu'il en soit le nom du grand leader indien reste le premier que chacun associe spontanément à la stratégie non violente. Martin Luther King a lui aussi contribué, par son action aux Etats-Unis, à l'émergence de cette nouvelle stratégie.

1.1.1. L'action non violente ou les profondes divergences avec la doctrine pacifiste

On a tendance à considérer la non-violence comme un acte de refus de la violence et donc à tort comme une non-action. Selon son père fondateur, le *mahatma* Gandhi, la non-violence est un mode d'action qui utilise résolument la force. Ce mode d'action est animé d'un profond désir intérieur de ne pas nuire et de respecter la vie sous toutes ses formes. Martin Luther King y rajoute le respect de la dignité humaine. On pourrait alors définir l'action non violente comme une forme d'action politique caractérisée par une forte préoccupation à respecter la vie humaine et les droits de l'homme.

Mais il ne faut surtout pas, au travers de cette définition et comme cela a souvent été le cas, identifier la non-violence au pacifisme. Même si leur champ de préoccupation est commun, pacifisme et non-violence renvoient à des attitudes opposées. Le pacifisme consiste à refuser absolument la guerre. Au demeurant, sa logique le conduit à faire de la paix un absolu et même le premier des absolus. Le risque est alors grand de réduire la paix à l'absence de guerre. Le pacifisme conduit alors à accepter n'importe quelle paix préférant se soumettre plutôt que de se battre. Cette attitude révèle une certaine forme de lâcheté qui fit certainement dire dans les années 80 en Allemagne : « Plutôt être rouge que mort ». Cette formule célèbre a, par identification, jeté un fort discrédit à la stratégie de non-violence qui, au contraire, élabore des propositions concrètes pour défendre, autrement que par les

armes, ce qui mérite d'être défendu. L'action non violente recherche l'efficacité par la force et, à cet effet, vise à mettre en oeuvre des moyens de contrainte qui obligent l'adversaire à renoncer à toute tentative d'agression ou de domination. En ce sens, la non-violence est plus opposée à la passivité et à la résignation qu'à la violence. Gandhi affirmait d'ailleurs à ce sujet que cette stratégie suppose avant tout que le pays qui a décidé de l'employer est capable de se battre.

1.1.2. Les différents modes d'action

Pour être capable de se battre sans avoir recours à la violence, il faut s'interroger sur ce qui fonde le pouvoir. Vladimir Boukosvski qui a lutté ardemment contre le totalitarisme soviétique, a fait à ce sujet une remarquable analyse : « Nous avons compris une grande vérité, à savoir que ce n'est pas le fusil, ce ne sont pas les chars, ce n'est pas la bombe atomique qui engendrent le pouvoir et le pouvoir ne repose pas sur eux. Le pouvoir naît de la docilité de l'homme, du fait qu'il accepte d'obéir » (Vladimir Boukosvski, *Et le vent reprend ses tours*, Laffont 1978, p.35). Les relations ambiguës entre obéissance et pouvoir sont au coeur de toute pratique de l'action non violente. Pour changer cette approche hégélienne maître-esclave du pouvoir, elle s'ingénie à provoquer un processus d'émancipation individuelle et collective et à faire naître un désir de lutter pour établir un rapport de force avec l'adversaire.

La tâche la plus difficile est certainement celle qui consiste à faire naître un désir de résistance, car par essence, l'esprit de résignation et de soumission est, chez l'homme, tout puissant. Résister, c'est construire une solidarité contre l'injustice. C'est en quelque sorte affirmer une identité collective entre les opprimés, cristallisant ainsi leur volonté de lutte.

L'action non violente cherche à faire éclater l'injustice au grand jour. A cet effet, elle procède à un choix minutieux de l'objectif. Ce dernier doit pouvoir focaliser le désir de lutte et donner confiance aux différents acteurs quant à leur capacité de vaincre. César Chavez soulignait à ce sujet : « La plus petite victoire donne du courage aux hommes » (Un combat non-violent, Fayard / Le Cerf, p. 283). Gandhi sut d'ailleurs trouver des gestes symboliques très forts comme celui qui consista à ramasser sur le bord de la mer une poignée de sel, acte par lequel il invitait les Indiens à transgresser une loi de l'état colonial.

Elle fait ensuite largement appel aux médias pour sensibiliser et mobiliser l'opinion publique. Martin Luther King dut sa grande popularité au développement de la télévision. Quant à Gandhi, convaincu du rôle des médias, il commença son combat en créant son propre journal.

1.2. Les réussites de ce demi siècle

Ces dernières décennies ont offert à la stratégie de non-violence quelques succès. La plupart de ces réussites ont été possibles grâce à une analyse lucide du rapport de force qui faisait prévoir une défaite militaire certaine. C'est cette analyse pragmatique qui a conduit les autorités tchécoslovaques par exemple, en 1968, à ne pas offrir de résistance militaire ; elle aurait été vouée à l'échec. La solution a donc consisté à affronter l'ennemi là où il pouvait rencontrer le plus de problèmes : la motivation de ses troupes. Dans les jours qui ont suivi l'invasion des troupes soviétiques, la population de Prague s'est efforcée de démoraliser les soldats par

différentes tentatives de fraternisation. Ces efforts se sont révélés si efficaces que plusieurs régiments des forces du pacte de Varsovie durent être assez vite relevés.

Si l'on s'en réfère à l'histoire, ce sont les morales religieuses qui se sont en premier et d'une manière assez cyclique, érigées contre les actes de violence perpétrés par les puissances au pouvoir. Le christianisme s'est très longtemps élevé contre les pratiques de l'empire romain. Plus récemment, il s'est montré décisif lors de la révolution philippine. En s'attachant à l'éthique politique, on s'aperçoit que la violence et la démocratie sont deux notions totalement contradictoires. Selon le Tchèque Vaclav Havel, la démocratisation des pays de l'Europe de l'est ne devait pas s'accomplir dans la violence ; il y aurait eu en effet une contradiction entre les fins poursuivies (la démocratie et son expression principale le respect des droits de l'homme) et les moyens employés.

1.2.1. La résistance et la religion : le miracle philippin

C'est en février 1986 que les Philippines ont conduit une révolution sociale et politique qui a renversé le régime dictatorial de Ferdinand Marcos et dont les soubassements religieux sont évidents. Ce sont, en effet, les ecclésiastiques qui ont appelé le peuple à se soulever, c'est l'Eglise qui a apporté son soutien logistique et ce sont enfin les prêtres et les religieuses qui, en première ligne, ont réconforté les manifestants en officiant des messes sur les barricades. Cet engouement d'origine religieuse s'explique certainement par l'importante place qu'occupe le catholicisme dans la société philippine. Il en est le ciment puisque 90% de la population est convertie au christianisme. Il est aussi un facteur puissant d'intégration et de cohésion sociale.

Après une lente décomposition politique et dans une atmosphère de corruption généralisée, le président Ferdinand Marcos, nourrissant un secret espoir de rester au pouvoir, décide d'organiser en février 1986 des élections. Pour que le droit politique du citoyen soit respecté, l'épiscopat philippin met sur pied un réseau de surveillance des élections. Tous les moyens religieux (150.000 hommes) sont réquisitionnés pour l'information de la population et surtout la surveillance du processus électoral. Après dépouillement des résultats, le compte officiel donne Marcos vainqueur, l'autre décompte (celui des religieux) donne quant à lui madame Aquinos gagnante. Pour protester et pour éviter que ne soit reconduit un régime jugé illégal, celui de Marcos, le ministre de la Défense et le chef d'état-major adjoint des armées se mettent en rébellion dans un camp à l'intérieur de Manille. Ils y sont bientôt entourés par l'armée régulière, fidèle au régime en place. C'est alors que se produit un phénomène qui reste unique dans les annales de l'Eglise : par l'intermédiaire de la radio (radio Véritas), le cardinal Sin appelle la population à venir soutenir et protéger les militaires en rébellion. Il réussit à mobiliser des centaines de milliers d'habitants dans les rues de Manille pour une action extrêmement dangereuse : celle d'empêcher les troupes gouvernementales d'attaquer les insurgés. En quelques heures, la foule forme une véritable barricade humaine opposant aux chars de l'armée sa simple obstruction physique. Cette lutte va durer quatre jours ; son dénouement heureux, voit le président Marcos partir de lui même, laissant le champ libre à madame Aquinos.

Dans sa détermination, la foule sut se montrer particulièrement soudée et très courageuse, étant prête au sacrifice ultime au nom des valeurs fondamentales : la liberté, la conduite de son destin, la dignité du peuple et son avenir.

1.2.2. La résistance et les droits de l'homme

Les révolutions de velours menées dans les années 80 en Europe de l'Est ont connu des processus très similaires. Leurs soubassements ont été cependant différents. C'est en effet au nom des droits de l'homme que se sont constituées des associations à l'échelon national. Elles ont d'abord commencé par dénoncer la pression extérieure soviétique. Elles se sont ensuite attaquées en douceur mais en profondeur aux régimes communistes conservateurs de leur pays. Leur efficacité a d'ailleurs été renforcée, dans le milieu des années 80, par la modification des relations entre les pays membres de la communauté socialiste. D'une part, l'URSS laisse une marge de manoeuvre sensiblement plus importante aux pays satellites. D'autre part, elle procède simultanément à des réformes et se libéralise dans la plupart des secteurs de la vie sociale. C'est donc logiquement que les associations pour les droits de l'homme n'hésitent pas à aller beaucoup plus loin en avant dans la voie non violente. En 1989, les événements se précipitent en Pologne, en Hongrie puis en Bulgarie et en Tchécoslovaquie. En Tchécoslovaquie par exemple, la contestation ouverte s'amplifie par l'intermédiaire de groupes indépendants (Initiative de défense sociale, Initiative démocratique, groupement pour la paix , etc...) qui voient le jour. Ces groupes élèvent la voix pour protester contre la politique officielle. A partir de novembre 1989, après l'intervention musclée de la police contre la manifestation pacifique des étudiants de Prague, la lutte non violente devient plus virulente. A la suite des brutalités policières, pendant plus d'une semaine, jour après jour, ont lieu à Prague des manifestations. Certains jours ce sont quelques 500.000 personnes qui se réunissent. La majorité des groupes contestataires tchèques se rassemblent pour former le forum civique animé par Vaclav Havel. Le mouvement démocratique est immédiatement suivi par les Slovaques qui se regroupent dans le mouvement *le public contre la violence*. La suite est bien connue...

La démocratisation de la Bolivie à l'encontre du régime dictatorial du général Banzer mérite aussi d'être citée tant elle a mis en exergue l'efficacité de l'action non violente. En décembre 1977, quatre femmes de mineurs boliviens dont les maris ont été victimes de mesures répressives (licenciement), entament, accompagnées de leurs enfants, une grève de la faim. Elles demandent l'amnistie générale. Quelques jours plus tard, on compte d'autres grévistes de la faim qui dénoncent les pratiques du régime Banzer. En janvier 1978, ce sont pas moins de 1200 grévistes de la faim qui sont recensés. L'émotion est considérable : des représentants d'organisations de défense des droits de l'homme arrivent à La Paz, tandis que des télégrammes parviennent de l'ensemble du monde occidental. Le régime Banzer est affaibli tant et si bien que le successeur désigné, le général Péréda, perd les élections de 1978, malgré des fraudes massives.

2. La non violence de ses échecs à son avenir

Il serait cependant utopique de penser que la stratégie de la non-violence peut résoudre tous les types de crise. Il faut en effet noter qu'elle a essayé aussi, au cours de l'histoire, de cuisants échecs.

2.1. Le massacre de la place Tiananmen

L'un des plus récents et des plus médiatisés est certainement celui qui a conduit, en 1989 en Chine, au massacre des étudiants de la place Tiananmen. Ce haut lieu chinois n'a pas été choisi au hasard ; en effet, il représente pour le régime communiste chinois un symbole de rayonnement. Dès le 16 avril, elle est le siège de rassemblements étudiants. Pour mobiliser l'attention de l'opinion publique chinoise mais aussi internationale, une spectaculaire grève de la faim de plusieurs milliers d'étudiants est entreprise à partir du 13 mai. Des tentes sont plantées au centre de la place Tiananmen. Il est d'ailleurs curieux de constater que le mouvement étudiant ne s'est pas doté d'un programme bien défini. Pour obtenir une couverture médiatique capable de le légitimer aux yeux du régime, il se met au diapason de l'opinion publique occidentale en scandant des slogans démocratiques. Face à ces revendications, le pouvoir continue de faire contre mauvaise fortune bon cœur : concrètement, de manière très confucéenne, il fait alterner les menaces, plutôt bon enfant au regard de ce qui va suivre et des tentatives de nouer le dialogue avec les étudiants. Ces derniers réussissent à élargir le mouvement à d'autres catégories de la population et à focaliser le mécontentement face à une inflation qui galope au même rythme que la corruption. Le 20 mai, alors que la loi martiale est proclamée, le régime essuie une défaite lorsque l'armée ayant reçu la mission de libérer l'accès de la place Tiananmen, d'une manière pacifique, doit rebrousser chemin. Cet échec constitue une terrible humiliation pour le régime qui en retient les leçons puisqu'il décide de laisser la contestation étudiante s'essouffler d'elle-même. Le 27 mai, la coordination semble s'incliner devant cette évidence puisqu'elle proclame la dispersion du mouvement. Mais le 30 mai, le mouvement connaît une ultime relance, qui va complètement à l'opposé de sa dynamique propre. Cette relance est structurée par l'érection, par une minorité difficilement identifiable, d'une gigantesque statue de plâtre, « la déesse de la démocratie » au cœur même de la place. Convaincues qu'elles ne peuvent plus continuer de faire montre de patience, au risque d'être totalement discréditées, les autorités décident de dénouer la crise dans le sang : l'ordre de charger est donné aux forces armées.

2.2. Les limites

L'analyse des échecs de l'action non violente conduit naturellement à la formulation de ses principales limites.

2.2.1. Face à la répression

Dans les régimes autoritaires, comme l'exemple chinois l'a montré, elle peut se révéler assez peu efficace face à la répression. En effet force est de constater que la répression est rarement une affaire qui se réduit aux rapports entre le persécuteur et ses victimes. Il y a le plus souvent un témoin. Si ce témoin le cautionne, la répression est brutale ; s'il proteste, la répression est retenue. La réussite de l'action non violente est entièrement basée sur la mobilisation des militants, de l'opinion publique nationale et internationale et sur une voie de désengagement acceptable laissée à l'opresseur. Dans le cas contraire, elle conduit au massacre.

En revanche en démocratie, la stratégie non violente est assez efficace face à la répression. Pour arriver à ses fins, elle s'efforce d'exploiter le choc émotionnel provoqué par la répression, choc susceptible de faire croître la sympathie de l'opinion en sa faveur. Tel fut le cas de la manifestation organisée par le mouvement des droits civiques de Martin Luther King à Birmingham (Alabama), le 2 mai 1963. Les images des chiens policiers lancés contre des enfants choquèrent la conscience américaine car elles surent jouer sur la dissymétrie des moyens et se servir de la force de l'adversaire pour le déséquilibrer en retournant l'opinion publique contre lui. Bien souvent l'autorité se trouve face à un réel dilemme : si elle reste passive, elle se discrédite et si elle réprime énergiquement, elle fabrique des victimes, des martyrs fournissant ainsi d'excellents arguments de propagande.

2.2.2. Face à l'occupation

Face à l'occupation, l'histoire montre que la non-violence est un mode d'action relativement peu efficace. On peut cependant citer quelques exemples de sauvetage de minorités. Le sauvetage de juifs du Danemark se déroula en octobre 1943, lorsque le pays passa sous le contrôle direct de Berlin après la chute du gouvernement danois. Informée de la date de la rafle, prévue le 1er octobre, la résistance danoise réussit à dissimuler la plupart des juifs dans Copenhague et ses environs. Un vaste mouvement clandestin de solidarité nationale parvint dans les jours suivant à les faire évacuer par bateau vers la Suède. En France, l'émotion suscitée par la rafle du vélodrome d'hiver (16-17 juillet 1942) a incité plusieurs évêques catholiques à s'exprimer publiquement contre les persécutions ; ce qui a conduit le gouvernement de Vichy à infléchir sa politique de collaboration avec l'Allemagne. Mais tous ces exemples restent malheureusement assez rares. Ceci s'explique certainement par le profond traumatisme qui a touché les populations européennes suite à leur débâcle militaire de 39-40. Elles se retrouvèrent impuissantes face à l'occupant et dans leur immense majorité se résignèrent à collaborer de fait avec l'ennemi.

2.3. La défense civile non violente : un pas vers une défense globale

C'est en identifiant les limites de l'action non violente que des chercheurs français ont imaginé une stratégie non violente. L'objectif était de trouver une alternative au feu nucléaire, incontournable postulat de notre politique de défense. La solution imaginée dans le milieu des années 80 s'appuyait sur deux volets :

- un volet dissuasif
- un volet défensif

Si le premier était déjà très contestable avant 1989, il est de nos jours dénué de tout intérêt. En revanche, le volet défensif permettait une approche originale de notre défense dont quelques idées pourraient être reprises dans l'élaboration d'un concept de défense globale.

2.3.1. L'alternative non violente : le concept français

L'objectif que vise la défense civile non violente consiste à rendre l'occupation de l'ennemi dangereuse. Comme elle a décidé de ne pas le faire sur le plan militaire, elle essaie de l'être sous l'angle de la lutte politique. En ce sens, elle imagine des stratagèmes permettant de frustrer l'envahisseur des bénéfices qu'il croyait pouvoir retirer de sa conquête militaire. C'est exactement en lui laissant occuper le terrain, qu'elle entend l'entraîner sur le terrain sur lequel elle a décidé de lui livrer bataille. Cet immense repli stratégique n'est ni plus ni moins qu'une manoeuvre d'encerclement de l'ennemi par les forces civiles. C'est une manoeuvre assez osée et ses chances de réussite restent minimales eu égard aux nombreuses conditions à réunir. Si elle veut que le succès lui sourit, il faut que la société adhère dans sa totalité au projet, qu'elle soit unie et préparée, qu'elle refuse la collaboration avec l'ennemi au péril de sa vie. Cet important conditionnement nécessite un travail de longue haleine. Il faut en effet rendre la société insaisissable et lui conférer conjointement une volonté inflexible de défense.

2.3.1.1. Le refus de collaborer : une nécessité

Conquérir militairement un pays ne signifie pas qu'on est capable de l'administrer politiquement. Si Hitler manifesta de grandes aptitudes dans l'art de la guerre, il ne sut en revanche pas administrer correctement ses conquêtes. Cette administration s'est essentiellement fondée sur la coopération des gouvernements et des populations vaincues, coopération rendue docile par des mesures coercitives pour le moins musclées. Au demeurant, les Allemands ne possédaient pas de personnels compétents suffisamment nombreux pour gérer les territoires occupés. En partant de cette observation, si la France s'était préparée à ne pas coopérer, il est probable qu'elle aurait été libérée des forces d'occupation plus tôt.

2.3.1.2. Cohésion et préparation : les secrets de l'efficacité

La défense civile de masse nécessite une forte cohésion sociale. Les résultats les plus probants obtenus face à l'occupation allemande pendant la deuxième guerre mondiale, le furent dans des pays caractérisés par de forts taux de syndicalisme. Citons par exemple la Norvège et la lutte entreprise par le corps enseignant. Cette cohésion doit pouvoir priver l'ennemi de tout relais local disposé à suivre son objectif qu'il soit social, économique ou politique. Au demeurant, plus une société fait preuve de cohésion moins elle aura d'éléments collaborateurs et plus elle sera hermétique à la répression.

Cette défense doit faire l'objet d'une préparation longue et minutieuse. En effet, la majorité des mouvements de résistance civile de masse sous l'occupation nazie furent des mouvements spontanés dont le caractère improvisé hypothéqua grandement les chances de succès. Les syndicats d'enseignants norvégiens surent s'organiser pour refuser unanimement de participer à la propagande nazie voulue en 1941 par Quisling. Devant le manque d'efficacité de sa politique de répression, ce dernier dut en 1942, reconnaître sa défaite. Ce cas de résistance civile de masse, à

l'échelle d'une nation, qui a été un tant soit peu préparée, fut un réel succès et constitue un bon exemple de ce que peuvent obtenir des mouvements de résistance civile véritablement organisés.

2.3.1.2.1. Rendre la société insaisissable

Il s'agit de rendre la société française littéralement ingouvernable c'est à dire que l'ennemi ne puisse ni avoir un gouvernement à sa solde qui ait la moindre légitimité aux yeux du peuple français et de la communauté internationale, ni contrôler efficacement l'administration régionale et locale, ni mettre à son service les forces de police. L'attitude des responsables politiques suprêmes constitue le premier rempart de la résistance non violente qu'il convient de renforcer. Il faut s'assurer la garantie que les dirigeants légitimes de l'état refuseront de collaborer avec l'agresseur ou encore qu'ils perdraient ipso facto leur légitimité dès qu'ils collaboreraient ou appelleraient les citoyens à cesser leur résistance active. Il s'agit en quelque sorte de rendre constitutionnellement impossibles des situations « à la Pétain », en prenant des dispositions juridiques adaptées. Il faut ensuite être en mesure de maintenir un pouvoir légitime dont on peut imaginer qu'il puisse travailler et vivre dans la clandestinité. Les diverses instances politiques régionales, départementales et communales doivent également être préparées à exercer leur pouvoir dans des conditions exceptionnelles. De même, l'administration en tant qu'exécutant des décisions politiques doit faire l'objet de mesures exceptionnelles permettant aux hauts fonctionnaires, en cas de crise, de paralyser l'appareil étatique. L'attitude des forces de police, l'histoire récente l'a prouvé, est déterminante dans le succès ou l'échec d'une telle résistance. Des dispositions réglementaires et juridiques, des dispositions concernant la formation des personnels de police et des mesures pratiques (concernant les fichiers de police qui ne doivent pas tomber aux mains de l'ennemi) devraient permettre de garantir que les forces de police, en tout état de cause, ne soient pas utilisées par un éventuel occupant.

2.3.1.2.2. Rendre nos volontés inflexibles

Si l'on estime avec Clausewitz que « la guerre est un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté », il va de soi que la victoire de l'agresseur n'est pas acquise tant que subsiste le ferme refus d'exécuter ses volontés. Que le conflit soit militaire ou non, c'est bien ce choc des volontés qui, en fin de compte, en constitue l'enjeu ultime et le lieu central.

2.3.2. L'alternative non violente : tout sauf un outil de dissuasion

La France s'est dotée, dans les années 60 de moyens technologiques, structurels et politiques permettant de conduire une stratégie de défense axée essentiellement sur la dissuasion nucléaire. Cette dissuasion devait faire mesurer à un ennemi potentiel les risques auxquels il s'exposerait s'il tentait de s'attaquer à

nos intérêts vitaux. Elle devait également lui faire sentir que les gains qu'il obtiendrait en déclenchant une offensive, n'étaient sans aucune mesure avec les pertes qu'il aurait à déplorer. Cette vision apocalyptique a toujours su raisonner les ardeurs belliqueuses des puissances susceptibles de s'attaquer à nos intérêts vitaux. La défense civile, dans son volet dissuasif, se présentait quant à elle comme un ensemble de mesures non militaires qui, préparées à l'échelle du pays, seraient de nature à réduire l'espoir qu'entretient tout ennemi potentiel de récolter quelques fruits de son agression. Son objectif était de s'opposer à un ennemi qui aurait décidé d'envahir notre pays en l'empêchant de s'emparer du contrôle de la société. Elle imaginait donc des mesures d'ordre structurel, économique et politique pour éviter l'assujettissement des citoyens aux ordres, aux lois et au régime de l'ennemi.

Il est clair que la dissuasion civile s'adressait directement aux forces du pacte de Varsovie. Les promoteurs de la non-violence ont affirmé que la dissuasion civile était complémentaire à la dissuasion nucléaire et constituait de ce fait une plus-value pour notre politique de défense. Mais pourquoi vouloir renforcer une dissuasion qui a déjà fait ses preuves ? Pourquoi vouloir un complément civil ? Pour laisser au Président de la République un plus large éventail de choix si nos intérêts vitaux sont menacés, vous répondront les non violents. Pour le cas où il hésiterait à utiliser le feu nucléaire, il pourrait se rabattre sur la défense civile dont les concepts ont été évoqués dans les paragraphes précédents. Cette hypothèse de l'alternative est pourtant en total désaccord avec le principe selon lequel notre politique de dissuasion qui repose toute entière sur la perception qu'a l'ennemi potentiel de notre détermination à employer l'arme atomique. Imaginer renforcer cette politique par une dissuasion civile est un non-sens et conduirait à ne plus dissuader personne. Prise comme seul élément de dissuasion, la défense civile n'est pas plus capable de dissuader totalement l'ennemi. Comment prétendre dissuader un ennemi, sans exercer à son encontre la menace de représailles massives ? L'absence de mesures coercitives qui soient réellement significatives, entendons incontournables pour l'ennemi, lui laisse libre recours de tenter d'aller voir et, dans le cas où effectivement le gain ne serait pas à la hauteur de ses espérances, il lui suffirait de se désengager sans crainte d'être inquiété.

2.4. *Quel avenir en France pour l'alternative non violence ?*

La tranquillité apparente de l'Europe occidentale, surtout depuis la fin de la guerre froide, relègue la défense très loin derrière les préoccupations économiques et sociales telles que le chômage, le maintien des acquis sociaux. La société française se désintéresse petit à petit de son armée et donc de sa défense. Son efficacité dépend pourtant essentiellement de l'intérêt que la société lui porte. Si les contraintes économiques ne permettent pas d'être optimiste quant aux ressources qui seront consacrées à la défense militaire, il faut réfléchir aux mesures à prendre pour créer un nouvel esprit de défense. Ces mesures viseraient à faire participer le civil en tant qu'acteur à sa défense par d'autres moyens que des moyens militaires, ce qui reviendrait à reprendre certains principes de la défense civile non violente. Ces actions civiles pourraient se dérouler tant à l'intérieur de l'hexagone qu'à l'extérieur au sein d'opérations de soutien de la paix.

2.4.1. Pourquoi faut-il *civiliser* notre défense ?

Pour que notre défense ait une valeur dissuasive et qu'elle soit cohérente, il faut que l'ensemble des citoyens manifestent non seulement un attachement sentimental à leur nation mais aussi une disponibilité à prendre des risques personnels et collectifs pour la défendre le cas échéant. Ainsi se trouve posée la question cruciale de l'esprit de défense d'une population. Cette question est d'autant plus préoccupante que deux mesures récentes, ayant tendance à l'affaiblir, ont été adoptées dans le domaine de la défense militaire : la fin de la conscription et la baisse drastique des budgets. Ayant du mal à identifier une menace majeure, la France, comme le plupart des états occidentaux, empêche ce que certains ont appelé les dividendes de la paix. La société se démilitarise. Il ne nous appartient pas de remettre en question ces décisions qui ont obtenu, c'est évident, l'adhésion de la grande majorité des Français. L'état doit relever d'autres défis qui conditionnent l'avenir de notre société : la construction de l'Europe (et son volet monétaire), la lutte contre l'exclusion professionnelle et sociale. Il nous appartient, en revanche, en tant que principaux acteurs de la défense, de ne pas baisser la garde c'est à dire :

- d'optimiser l'outil militaire,
- de participer à la promotion du sentiment national de défense,
- mais aussi de réfléchir quant à des mesures simples qui pourraient être mises en oeuvre par la population.

Le service national permettait jadis de cultiver le sentiment de défense. Le résultat était d'autant plus probant que les contingents d'appelés participaient activement à la défense de leur nation. Le défi actuel est donc de faire prendre conscience autrement à la population des enjeux de sa défense. Cette prise de conscience consiste à définir ce qu'elle est prête à défendre et comment. Des travaux de réflexion permettraient d'identifier des domaines pour lesquels des stratégies de non-violence pourraient être mises en oeuvre. Ce qui devrait certainement raviver les espoirs de leurs promoteurs qui n'hésitaient pas à affirmer dans les années 80: « au lieu de militariser notre société, il faudrait civiliser notre défense ».

2.4.2. Les perspectives de la non-violence

Les principaux domaines identifiés trouvent leurs places tant au sein de la défense intérieure de notre pays (et de l'Europe) qu'à l'extérieur de ses frontières. Ils répondent à une menace majeure qui viendrait à ressurgir en Centre-europe ou à des menaces intérieures du type terrorisme, banditisme international qui feraient peser à la population des risques non négligeables. Nous n'en tracerons que les grandes lignes, lesquelles pourraient conduire dans une étude particulière, après approfondissement, à des modes opératoires intéressants.

2.4.2.1.A l'intérieur des frontières

L'ordonnance du 7 janvier 1959 présente notre défense comme devant être permanente et globale ; elle se voit reconnaître trois composantes : la défense militaire, la défense civile et la défense économique. Si les textes de l'ordonnance sont demeurés inchangés, la conception de leur application a varié au fil des ans et

devra fort probablement s'adapter au nouveau contexte géostratégique qui a vu la disparition d'une menace majeure à nos frontières et l'émergence de menaces intérieures diffuses. L'efficacité de la lutte contre ces nouvelles menaces repose essentiellement sur l'adhésion et la participation active de l'ensemble de la population. Le terrorisme, mais aussi les réseaux de grand banditisme s'appuient tous sur des relais locaux qui collaborent. Une réflexion approfondie doit être entreprise ; elle pourrait s'inspirer des travaux conduits dans les années 80 par le mouvement non violent qui a été évoqué précédemment.

Si l'usage des moyens militaires dans les missions de la défense civile et notamment dans celles de secours, valorise l'image des armées, une armée qui serait employée à l'excès pour des missions civiles perdrait son identité, sa raison d'être et en tout cas son efficacité militaire. Il y a donc un équilibre à trouver et notamment dans le domaine de la défense militaire du territoire.

2.4.2.2.A l'extérieur des frontières

Les sociétés de l'Europe de l'Ouest ont donné de nouvelles orientations à leur défense puisque leur sécurité se joue désormais de plus en plus loin de leurs limites géographiques. Si l'opportunité et la légitimité d'interventions militaires restent, suivant les cas, incontournables, des recherches pourraient être poussées en vue d'élargir l'éventail des réponses envisageables à l'avenir. De telles réponses non militaires sont à chercher dans deux directions, d'ailleurs nullement exclusives l'une de l'autre :

*promouvoir une approche plus rigoureuse de *l'arme économique*. Cette approche repose sur deux volets :

- un volet préventif avec la mise en place de mesures d'aides financières, d'aides dans le processus de démocratisation. En 1991, la communauté internationale aurait du accompagner les nouvelles démocraties nées de l'ex Yougoslavie sur le chemin de la démocratie. Elle y serait sûrement arrivée dans la mesure où les premiers (Slovénie, Croatie) à avoir réclamé leur indépendance l'ont fait pour des raisons essentiellement économiques : intégrer l'espace économique européen,
- un volet curatif avec la mise en place de sanctions économiques. L'expérience montre que l'efficacité de telles sanctions reste limitée. D'abord parce que la plupart d'entre elles ont un double effet : elles sanctionnent celui qui les subit, mais aussi ceux qui les exercent, puisque le propre de tout échange économique est de profiter à chacun des partenaires. Ensuite, le pays sanctionné peut d'autant plus facilement trouver des parades que les échanges économiques mettent en jeu des acteurs très nombreux : la victime d'un embargo trouve presque toujours d'autres fournisseurs. Il faut donc renforcer la volonté politique de la communauté internationale et mettre sur pied des moyens de mieux détecter et sanctionner les contrevenants.

*explorer et développer au niveau de la nation un concept existant déjà au sein de certaines organisations non gouvernementales ou organisations spécialisées dans le domaine humanitaire. La grande facilité des communications et des transports rend possible des formes d'ingérence humanitaire assez nouvelles. Evoquons, par exemple, le soutien apporté, dans les années 80, aux opposants d'Europe centrale par des mouvements occidentaux, à travers de nombreuses rencontres plus ou moins clandestines. Mentionnons aussi l'action, certes limitée

mais efficace par rapport à ses objectifs, des Brigades de paix internationale : cette organisation d'inspiration non violente a déjà envoyé plusieurs dizaines de volontaires dans les zones troublées (Amérique centrale, Sri Lanka) pour servir en quelque sorte de bouclier humain à des personnes menacées d'enlèvement et de disparition en raison de leurs engagements pour les droits de l'homme. Peut-on aller jusqu'à envisager une véritable force de volontaires non violents, se rendant par dizaines de milliers dans les zones de conflit ? Gandhi avait eu le projet d'une telle force de la paix : la *Shanti Sena*. Cette approche bien qu'utopique mériterait sans doute d'être creusée.

CONCLUSION

La vigueur actuelle des idéologies d'exclusion et des mouvements fanatiques d'origine religieuse, la fragilisation du tissu social et le repli des égoïsmes nationaux interdisent de croire en un progrès spontané de nos sociétés vers la démocratie et la résolution non violente des conflits. Ainsi pour assurer sa protection, la France aura toujours besoin d'une défense armée capable de mettre en oeuvre une violence légitime.

Quoiqu'il en soit, la stratégie non violente reste cependant porteuse d'espoir ; elle fournit de nouvelles solutions dans la résolution des crises et vient en complément des mesures militaires. Cette complémentarité appelée des voeux par les responsables de la nation, contribuerait à valoriser notre défense et à la rendre réellement globale. Cette valorisation mutuelle a d'ailleurs été mise en évidence sous l'occupation nazie. C'est en effet à partir du moment où la résistance française a mené des actions simultanées dans le domaine armé et dans le domaine civil qu'elle a enregistré ses plus beaux succès.

La France devrait investir des moyens dans ce champ de recherche, tant pour assurer la sauvegarde à long terme des valeurs démocratiques que pour participer à la promotion des droits de l'homme dans le monde. Si l'enjeu est réel, il reste à inculquer à notre société toute entière un nouvel esprit de défense, qui jadis, et à de nombreuses reprises, l'a conduite à mener une lutte ardente pour le respect et la survie de ses valeurs. Ce sera, à n'en point douter, le défi majeur à relever pour la mise en oeuvre de la stratégie non violente au sein de notre défense.